

# la difficile conciliation des temps de vie

11

« Les femmes sont supposées faire deux fois plus que les hommes en deux fois moins de temps, et ce, sans aucune reconnaissance. Heureusement ce n'est pas trop difficile »

Charlotte WHITTON  
(1896-1975)

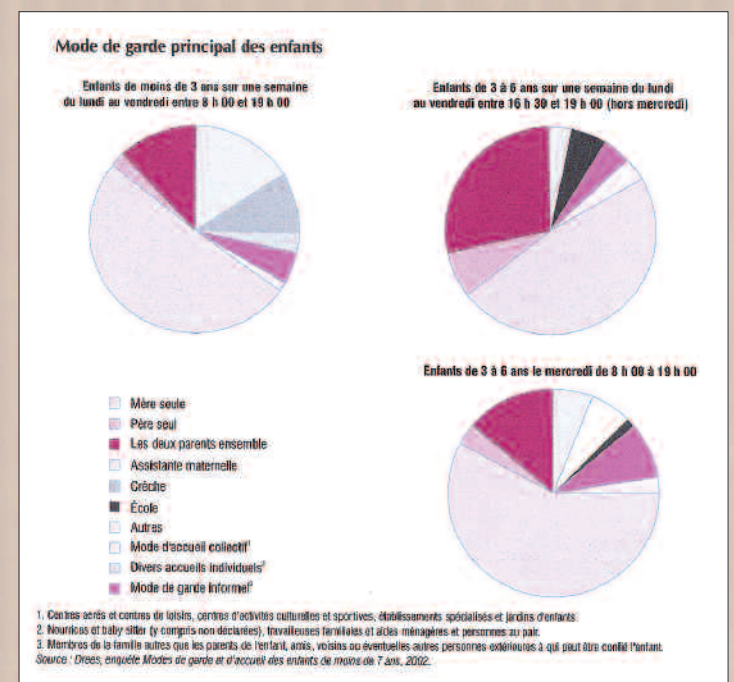
## La stratégie de Lisbonne

Pour améliorer la conciliation entre la vie familiale et professionnelle chaque Etat membre doit fournir des structures de garde d'enfants, d'ici à 2010, pour au moins 90% d'enfants âgés de 3 ans et plus, jusqu'à l'âge de la scolarité obligatoire et pour au moins 33% d'enfants de moins de 3 ans.



Photo Sandrine CHAPUIS - Ville de Clermont-Ferrand

## La prise en charge de la petite enfance en France



## La gestion des temps

Les italiens ont été les premiers à conjuguer " les temps des villes " dans les années 1980 notamment sous l'impulsion du mouvement des femmes pour la conciliation entre le temps consacré à la famille, celui au travail et celui réservé pour soi-même.

MILAN, ROME, GENES, BOLZANO, VENISE ont inventé les premiers des " bureaux des temps ". L'Allemagne et d'autres pays ont suivi.

En France, des municipalités comme POITIERS, BELFORT, RENNES, DIJON, PARIS, LILLE... ont analysé les durées des déplacements, échelonné l'ouverture des administrations, des commerces, ajuster les horaires des gardes d'enfants... Ces politiques temporelles développent de nouvelles formes de participation : enquêtes publiques, coopération interservices dans les collectivités, concertation avec les employeurs, les usagers, les clients...

## Évolution des temps moyens d'une journée moyenne, entre 1986 et 1999 : actifs ayant un emploi

	Femmes			Hommes		
	1986	1999	1999/1986	1986	1999	1999/1986
Temps physiologique	11h 32	11h 35	+ 3min	11h 32	11h 32	0 min
Temps de travail*	5h 15	5h 01	- 14min	6h 33	6h 22	- 11 min
Temps domestique**	3h 49	3h 48	- 1min	1h 51	1h 59	+ 8 min
Temps Libre	2h 48	3h 02	+ 14min	3h 36	3h 44ps	+ 8 min

\* Inclus les trajets domicile-travail. \*\* Y compris les soins aux enfants et aux adultes.  
Source : INSEE, enquêtes Emploi du temps 1986 et 1999.



De temps...  
en temps  
Comment concilier  
rythmes urbains et professionnels

Photo Service Communication Ville de Clermont-Ferrand

## L'égalité entre les femmes et les hommes : un principe et une priorité de l'Union Européenne

### L'EUROPE pour les FEMMES c'est :

#### Des STRUCTURES

La Commission Européenne avec un comité consultatif pour l'égalité entre les hommes et les femmes.

Le Conseil de l'Europe actif dans la lutte contre la traite des êtres humains « L'être humain n'est pas à vendre »

#### Des ACCORDS et des DIRECTIVES

- Pacte Européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (2006)
- Promouvoir l'emploi des femmes
- Concilier la vie professionnelle et familiale
- Développer les services de garde d'enfants.

**14 Directives** sur l'égalité entre les femmes et les hommes

Reprises dans la législation de chaque Etat membre.

#### Des ORIENTATIONS

- Feuille de route de la Commission européenne (2006/2010)
- Indépendance économique égale pour les femmes et les hommes
- Amélioration de la conciliation travail, vie privée, vie familiale
- Lutte contre la violence et la traite d'êtres humains
- Participation égalitaire des femmes et des hommes dans la prise de décision

#### VILNIUS (capitale de la Lituanie)

Un Institut du Genre collecte, analyse des données fiables, favorise les échanges et les bonnes pratiques, permet aux citoyen(ne)s d'avoir accès aux données.

*"La femme est l'avenir de l'Europe"*

Campagne européenne de 1979

## DES AVANCEES MODELES EN EUROPE

#### Danemark

« Meilleure éducation à la sexualité »

#### Pays-Bas

« Accès à la contraception direct, libre et gratuit »

#### Suède

« Congé parental le mieux rémunéré »

#### Espagne

« Lutte exemplaire contre les violences conjugales »



#### Belgique

« Parité absolue et quotas à toutes les élections »

#### France

« Travail des femmes »

#### Autriche

« Primauté accordée au mariage civil »

#### Estonie

« Etablissement de l'autorité parentale à partir du lien de filiation »